

La Haute-Marne et la Côte-d'Or unies autour du 11^e Parc National

Lundi 27 juillet, le Premier Ministre François FILLON était aux côtés de Luc Châtel, ministre de l'Education Nationale, porte-parole du gouvernement et maire de Chaumont, de Chantal JOUANNO, secrétaire d'Etat chargée de l'écologie, de Bruno SIDO, Président du Conseil Général de la Haute-Marne et sénateur, et de François SAUVADET, Président du Conseil Général de Côte-d'Or et député, pour annoncer la création du 11e Parc National.

UN PROJET COMMUN AUX DEUX DEPARTEMENTS

Dans le cadre du Grenelle de l'environnement¹, l'Etat a pris l'engagement de créer 3 nouveaux parcs nationaux pour stopper la perte de biodiversité. L'un d'eux sera dédié à la forêt feuillue de plaine. Après une phase de consultations conduites avec les élus locaux, les acteurs de la forêt, de la chasse, du monde économique et agricole, de la Côte-d'Or et de la Haute-Marne, ce territoire à cheval entre les deux départements a été retenu pour l'implantation de ce onzième Parc National.

Il existe déjà 10 parcs nationaux en France, qui font partie de l'identité du pays, au même titre que les équipements culturels les plus célèbres. Ces territoires d'exception, reconnus au plan international pour leur caractère remarquable, attirent chaque année plus de 7 millions de visiteurs.

Les activités déjà existantes sur le territoire de la Haute-Marne et de la Côte-d'Or doivent être confortées. Les forêts privées et les surfaces agricoles pourront bénéficier du label « Parc National » reconnu mondialement. La chasse et la découverte de la faune sauvage doivent continuer à y jouer leur rôle en termes de gestion des espèces.

¹ Texte rapporté au Sénat par Bruno Sido

Contact presse : Emeline Durand – Tél. : 03 80 63 65 18 – Portable : 06 42 00 03 19

Mail : emeline.durand@cg21.fr

Eliane Ferlay – Tél : 03 25 32 88 05 – Portable : 06 72 72 40 50

Mail : eliane.ferlay@haute-marne.fr

UN ENGAGEMENT CITOYEN POUR UNE RECONNAISSANCE DE LA RICHESSE

DU PATRIMOINE NATUREL

Cette création de Parc National réjouit François SAUVADET, Président du Conseil Général de Côte-d'Or, et Bruno SIDO, Président du Conseil Général de la Haute-Marne.

Le projet constitue une reconnaissance de la richesse du patrimoine naturel des deux départements. Il représente également des perspectives prometteuses de développement durable, sur les plans environnemental et touristique notamment. *«La forêt fait partie de l'identité de la Haute-Marne. Ce projet, qui a donné naissance à deux associations de soutien au parc, est une formidable opportunité économique et touristique pour notre département et celui de la Côte-d'Or »*, souligne Bruno SIDO.

De son côté, François SAUVADET se réjouit de cette quasi-unanimité des décideurs locaux et des habitants en faveur du parc national. *« Pour que notre dossier soit retenu, il était essentiel que l'ensemble des acteurs du territoire soit pleinement associés et engagés dans ce projet. Je suis persuadé que les moyens mis à la disposition du parc permettront de soutenir les projets ou initiatives des collectivités locales, notamment en termes de sauvegarde du patrimoine, mais aussi toutes les initiatives privées qui concourent à la conservation des paysages, de l'environnement et du patrimoine culturel. Autant d'éléments qui font le caractère de ce territoire. »*

Les deux présidents tiennent à saluer l'engagement citoyen suscité par ce projet de Parc National dans les deux départements, et à remercier les maires, les adjoints et l'ensemble des élus mais aussi celles et ceux, souvent réunis au sein d'associations, qui ont œuvré à ce succès collectif. Bruno SIDO et François SAUVADET se félicitent de participer à l'écriture d'une nouvelle page dans les relations qui unissent la Haute-Marne et la Côte-d'Or, en préparant leur avenir commun.

Contact presse : Emeline Durand – Tél. : 03 80 63 65 18 – Portable : 06 42 00 03 19

Mail : emeline.durand@cg21.fr

Eliane Ferlay – Tél : 03 25 32 88 05 – Portable : 06 72 72 40 50

Mail : eliane.ferlay@haute-marne.fr